SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Section locale de Montréal

CONVOCATION

Mercredi, le 29 avril 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉR

ANNULÉE
en raison de la COVID-19

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale ;
- Adoption et signature du procès-verbal de l'assemblé
- Demandes d'admission des nouve
- Lecture de la corr
- P
  f
- R
- Re
- De
- No gues et délégués syndicaux ;
- Affa es générales ;
- Formation de masse ;
- Levée de l'assemblée.

ANNULÉE
en raison de la COVID-19

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.

(Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

AVIS : Pour tous les postes de membres de comités permanents, il faut avoir assisté à au moins deux assemblées générales, et ce, au cours des ONZE (11) dernières assemblées générales précédentes, et y compris l'assemblée générale de mise en nomination.

N. B. : Le stationnement de l'édifice Louis-Laberge (situé au 555, boul. Crémazie Est) sera disponible après 17h00 (à partir du 4e sous-sol) et sera gratuit pour tous les membres voulant participer à l'assemblée générale.

Syndicalement,

Yannick Gagnon
Secrétaire-trésorier
STTP-Section locale de Montréal
YG/sg sepb-574

Les membres désirant obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confrère François Senécal au (514) 593-3953, poste 226, et ce, au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

Montréal, le 7 avril 2020 / **062**